



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-132155>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **24-132155**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Institut national du service public de Strasbourg

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 19753463900020

Ville : Strasbourg

Code postal : 67000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 67

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Identifiant interne de la consultation : PA_2024-082

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département des achats et des affaires juridiques

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Voir Règlement de la Consultation (RC)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Voir Règlement de la Consultation (RC)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Voir Règlement de la Consultation (RC)

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 13/12/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Sans objet

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Service de prestations de pré-collecte, collecte et traitement des déchets de bureau, ainsi que la collecte des déchets électroniques et d'ameublement pour l'Institut national du service public de Strasbourg

Code CPV principal - Descripteur principal : 90500000

Type de marché : Services

Lieu principal d'exécution du marché : Strasbourg

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 120000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Oui

Type de marché réservé :

- Marché réservé à un entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés
- Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Durée initiale : 12 mois à compter du 15 janvier 2025 ou à posteriori si la notification intervient après cette date. Reconduction : 2 reconductions tacites de 12 mois chacune. Le pouvoir adjudicateur appliquera aux quantités réellement exécutées les prix unitaires indiqués au Bordereau des Prix Unitaires (BPU) dans la limite du maximum de 40 000 EUR HT par an, soit 120 000euro(s) HT sur la durée totale du marché. Conformément à l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestation de services similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. Le montant cumulé de ces prestations similaires ne pourra dépasser 50 % du montant total du marché. En application de l'article L 2113-14 du Code de la commande publique, le marché est réservé à la fois aux opérateurs économiques qui répondent aux conditions de l'article L 2113-12 et à ceux qui répondent aux conditions de l'article L 2113-13. Les opérateurs économiques visés sont ceux qui emploient des travailleurs handicapés et ceux qui emploient des travailleurs défavorisés

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/11/2024